



**Présents** : Mmes Béatrice AUBRY (arrivée à 20h15) - Marie-Noëlle BALLARE - Marie-Laure FRIEZ - Séverine HENRY - Hélène MARTIN - Bénédicte PIGUET  
MM. Frédéric BLANC - Frédéric COLLAS - Alex THOMAS - Denis WEISS

**Absent** : M. Mohamed KADOURI

**Secrétaire de séance** : Mme Séverine HENRY

### **Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2022**

La lecture du compte rendu de la réunion du 20 janvier 2022 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

### **ONF : programme de travaux 2022 en forêt communale.**

Monsieur Frédéric BLANC, adjoint délégué à la gestion de la forêt, présente le programme des travaux sylvicoles, pour les parcelles 14 et 15, transmis par l'ONF pour l'année 2022.

Celui-ci comprend :

- Le dégagement manuel de régénération naturelle avec maintenance manuelle de filets sylvicoles pour 1 311 € HT
- En option : maintenance manuelle de filets sylvicoles dans une régénération de moins de 3 m pour 302,40 € HT
- En option : dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec couperez-terre pour 1 392 € HT

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BLANC, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le premier point du programme de travaux proposé par l'ONF pour 2022, sans retenir les options, dont le montant s'élève à 1 311 € HT soit 1 573,20 € TTC.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document y afférent.
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget 2022.

*Arrivée de Madame Béatrice AUBRY*

### **Protection des cuves incendie : demande de subvention**

Madame le Maire présente la suite du projet de protection des cuves incendie.

- L'échange de terrain entre la Commune et le propriétaire de la parcelle ZA 287 va être finalisé.

En même temps, il est nécessaire de protéger la parcelle du passage des engins agricoles sur 36 mètres. La solution envisagée consiste à réaliser une clôture de 1,50 m de hauteur avec mise en place de roches récupérées sur le parking de la salle des Fêtes.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **SOLLICITE** une aide financière au Conseil du département, dans le cadre de l'aide aux communes, d'un montant de 1 305 €.
- **ADOpte** l'opération qui s'élève à 2 610 € H.T. et 3 132 € T.T.C. suivant devis.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

**Dépenses HT :** 2 610 € H.T.

**Plan de Financement :**

Financements publics concernés	Montant de la dépense éligible à financer par des fonds publics	Pourcentage	Montant de l'aide
Conseil du Département	<b>2 610,00 €</b>	50%	<b>1 305,00 €</b>
Autofinancement	<b>2 610,00 €</b>	50%	<b>1 305,00 €</b>

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits au budget 2022.

### **Rénovation des mats des lanternes de l'éclairage public : validation de devis**

Madame le Maire expose la nécessité de décaper et repeindre 28 mats des lanternes de l'éclairage public.

2 entreprises ont été consultées :

- PARGAUD Plâtrerie Peinture a proposé un devis dont le coût par mat est de 343 € HT
- NICOLETTA groupe a proposé un devis dont le coût par mat est de 908 € HT.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de la société PARGAUD pour un montant de 9 604 € HT, soit 11 524,80 € TTC.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

### **Étude de potentialité pour les terrains communaux de l'ancien port : validation de devis**

Madame le Maire expose :

La Municipalité cherche à déterminer la meilleure vocation possible pour les terrains acquis le long du canal d'une superficie de 6 700 m<sup>2</sup>, compte-tenu de l'opportunité qu'ils représentent pour le développement du secteur et pour l'image de l'entrée du village.

L'agence de l'urbanisme du Territoire de Belfort a été sollicitée pour une étude de potentialité pour les terrains communaux de l'ancien port. Le devis s'établit comme suit :

- Tranche ferme : 2 750 € HT soit 3 300 € TTC pour 5,5 jours d'étude
- Tranche optionnelle (un scénario d'aménagement illustré) : 500 € HT soit 600 € TTC pour 1 jour d'étude.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de l'agence de l'urbanisme du Territoire de Belfort tel que présenté, soit la tranche ferme pour 2 750 € H.T. (3 300 € T.T.C.) et 500 € H.T. (600 € T.T.C.) pour l'aménagement illustré d'un scénario.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

## Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à 17,5 / 35ème

En prévision du changement de grade du secrétaire de mairie, Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à 17,5 / 35<sup>ème</sup>.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **OUVRE** un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à 17,5 / 35<sup>ème</sup>.

## Questions et Informations diverses

### Demande de subventions

- Association Jeunes sapeurs-pompiers d'agglomération de Belfort.
- Banque alimentaire de Franche-Comté.
- Enfants de rêves et d'espoir

Par principe, la Commune privilégie une aide financière aux associations locales.

### Demandes d'Urbanisme.

RAS

### Rénovation de la peinture des murs de la Salle des Fêtes.

Un groupe de bénévoles a repeint entièrement l'intérieur de la salle des fêtes qui a retrouvé son éclat d'origine, la Municipalité les remercie chaleureusement.

### « Ressourcerie » / Bac à textiles.

Un bac à textiles de couleur rouge a été installé par la « Ressourcerie » à la ZAC des Saules, à proximité du bac à verres. Les vêtements, chaussures et accessoires peuvent y être déposer.

### Journée de nettoyage de la nature.

Les habitants de la commune sont invités à venir participer au nettoyage de printemps **samedi 12 mars** en matinée.

Le rassemblement est prévu à 9 heures sur le parking de l'ancienne école. Des sacs poubelles seront fournis. En cas de mauvais temps, la matinée sera annulée.

### Clôture du recensement 2022

Le recensement est terminé. La municipalité remercie M. René BILLOD pour avoir effectué le recensement de la commune et remercie également les habitants pour leur participation.

### Centenaire du Territoire de Belfort

En vue du carnaval 2022 et de la parade prévue à Belfort le 27 mars, le comité des fêtes de Belfort souhaite créer un char arborant les blasons des 101 communes composant le département. Madame Laura Courtot a réalisé le blason pour la Commune de Botans.

### Incivilités

De nouveaux dépôts sauvages ont été constatés sur le banc communal.

La séance est levée à 21h05



à BOTANS, le 28 février 2022.  
Madame le Maire,  
Marie Laure FRIEZ